

# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	<a href="#">2020/2633(DEA)</a>
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Secteur des fruits et légumes et le secteur vitivinicole: mesures temporaires exceptionnelles dérogeant au règlement (UE) n° 1308/2013 en vue de remédier aux perturbations du marché provoquées par la pandémie de COVID-19 et les mesures mises en place à cet égard	
Complétant <a href="#">2011/0281(COD)</a>	
Sujet	
3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux	
4.20 Santé publique	
4.20.01 Médecine, maladies	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 <a href="#">Agriculture et développement rural</a>	 <a href="#">DE CASTRO Paolo</a>	02/06/2020

Evénements clés			
30/04/2020	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2020)02886</a>	
30/04/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/05/2020	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
02/06/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 2 mois		
08/09/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/2633(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/9/02883

Document de base non législatif		<a href="#">C(2020)02886</a>	30/04/2020	EC	
---------------------------------	--	------------------------------	------------	----	--